

HÔPITAL DE JOUR MEDICO-CHIRURGICAL

Bien préparer la sortie du patient

Présentation

- ◆ 11 places
- ◆ 3ème étage, aile Ouest
- ◆ Ouverture du lundi au vendredi sauf jours fériés de 7h00 à 20h00

Activité: l'hôpital de jour médico-chirurgical

◆ Chirurgie

- ◆ Digestive
- ◆ Gynécologique
- ◆ Orthopédique
- ◆ Urologie
- ◆ Dentaire

◆ Endoscopie

- ◆ Coloscopie, rectoscopie
- ◆ Fibroscopie gastrique
- ◆ Fibroscopie bronchique

Activité: l'hôpital de jour médico-chirurgical

◆ Oncologie

◆ Médecine

- ◆ Scanners injectés hydratés
- ◆ Transfusions sanguines
- ◆ Perfusions et injections médicamenteuses (fer, immunoglobulines...)
- ◆ Ponctions d'ascite avec compensation albumine
- ◆ Bilans comportant plusieurs examens réalisés par des professionnels de santé médicaux et paramédicaux différents avec synthèse diagnostique ou thérapeutique par un médecin.
- ◆ ...

L'admission du patient

La sortie du patient est anticipée dès la programmation

- ◆ Admission du patient décidée par un praticien
- ◆ Appel téléphonique la veille de l'hospitalisation:
 - ◆ Réalisé par l'infirmière du service
 - ◆ Effectué lors de:
 - Prise en charge chirurgicale
 - Prise en charge gynécologique
 - Endoscopies
 - ◆ Rappel des consignes:
 - Heure et jour d'hospitalisation
 - Documents à apporter, entrée administrative
 - Nécessité d'être à jeun (fonction du motif d'hospitalisation)
 - Règles d'hygiène
 - Accompagnateur / retour et tierce personne / nuit
 - Réponses aux questions
- ◆ A l'arrivée du patient:
 - ◆ Reprise des consignes de la veille et vérification

Les modalités de sortie du patient

- ◆ Visite de l'opérateur auprès du patient
- ◆ Sortie prononcée par l'opérateur
- ◆ Chaque patient anesthésié se voit remettre une « autorisation de sortie » signée de l'opérateur comportant:
 - heure de sortie,
 - numéros de téléphone en cas de besoin,
 - consignes particulières reprises avec IDE
- ◆ L'IDE s'assure que chaque patient ayant bénéficié d'une anesthésie soit accompagné pour sa sortie
- ◆ Si besoin, remise au patient:
 - prescription antalgique,
 - pansement, anticoagulant,
 - RDV avec opérateur
 - ...
- ◆ Appel téléphonique du lendemain: L'infirmière contacte par téléphone chaque patient ayant reçu une « autorisation de sortie » le lendemain qui suit l'intervention (le lundi pour les patients hospitalisés le vendredi)

L'appel téléphonique du lendemain

- ◆ L'infirmière du service recueille:
 - ◆ Des informations concernant le retour à domicile
 - ◆ Les éventuels désagréments ressentis par le patient (vertiges, malaise, nausées, mal de gorge...)
 - ◆ L'évaluation de la douleur
 - ◆ L'évaluation de l'état du pansement
 - ◆ La reprise de l'alimentation
 - ◆ La reprise de l'activité
- ◆ L'infirmière répond aux questions
- ◆ Les informations sont tracées dans le dossier patient et peuvent être transmises au praticien

Hôpital de jour médico-chirurgical

Tél: 04 73 51 10 91

(ligne directe)

FIN